



Photo 36 : Depuis la frange sud de Payroux, sur la RD 100, le VIP est tronqué par l'élévation du relief, il est totalement masqué par la végétation depuis les habitations à proximité



Photo 37 : Depuis la D 103, à la sortie de Breuil d'Haleine les vues sont ouvertes, le VIP est visible en intégralité à l'horizon mais sa prégnance est faible



Photo 38 : Depuis la sortie de Civray, le VIP est visible et prégnant au dessus de la silhouette de bourg de Savigné

1.3.4. HABITAT DE PLAINE

Les plaines du territoire étudiées sont laniérées par la vallée du Clain et la vallée de la Charente. De manière générale, les secteurs habités sont relativement regroupés en villages au cœur des espaces cultivés. Toutefois, le tissu bâti de ces bourgs est plutôt lâche et généralement accompagné par une trame végétale importante. C'est pourquoi, au cœur des espaces cultivés, les silhouettes de ces bourgs sont nettement reconnaissables.

> La perception des silhouettes de bourgs :

Globalement, depuis les plaines, des situations de concurrences visuelles peuvent être présentes. En effet, les vues sont ouvertes et dégagées, il est possible d'observer de manière simultanée les villages et le projet en arrière-plan ou dans la continuité visuelle de ces derniers. Les bourgs de Blanzay et Champagné Lureau ont été identifiés avec des sensibilités respectivement faibles et modérées. Pour les autres villages, soit la silhouette de bourg n'est pas clairement identifiable depuis des axes de déplacement soit le VIP est masqué par les mouvements de relief et la végétation.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Pour ce type d'habitat, un relâchement dans la trame bâtie depuis les entrées de bourgs permet ponctuellement de voir le VIP. Le village de Champagné Lureau présente ainsi une sensibilité modérée vis-à-vis du projet depuis l'entrée du bourg. Des sensibilités faibles ont également été relevées depuis les entrées de Vergné, la Féolle et la Chaume.

> Les cœurs de bourgs :

Globalement, bien que le tissu bâti soit lâche, il n'y a pas ou peu de fenêtres visuelles qui permettent d'observer la ZIP depuis les bourgs en périphérie de l'aire rapprochée. Cependant, depuis les bourgs les plus proches de l'aire immédiate (Champagné Lureau, la Féolle, la Chaume), des sensibilités faibles à modérées ont été relevées, notamment depuis les axes principaux des villages, orientés en direction du site d'étude.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Ces franges de bourgs sont les secteurs habités les plus sensibles au vu de l'ouverture visuelle que permettent les parcelles cultivées. Des sensibilités très faibles ont ainsi été relevées depuis les bourgs les plus éloignées de la ZIP (Montazais, St Gaudent, Villaret) et depuis les bourgs les plus proches de l'aire immédiate (Champagné Lureau, la Féolle, la Chaume) des sensibilités faibles à modérées ont été identifiées.

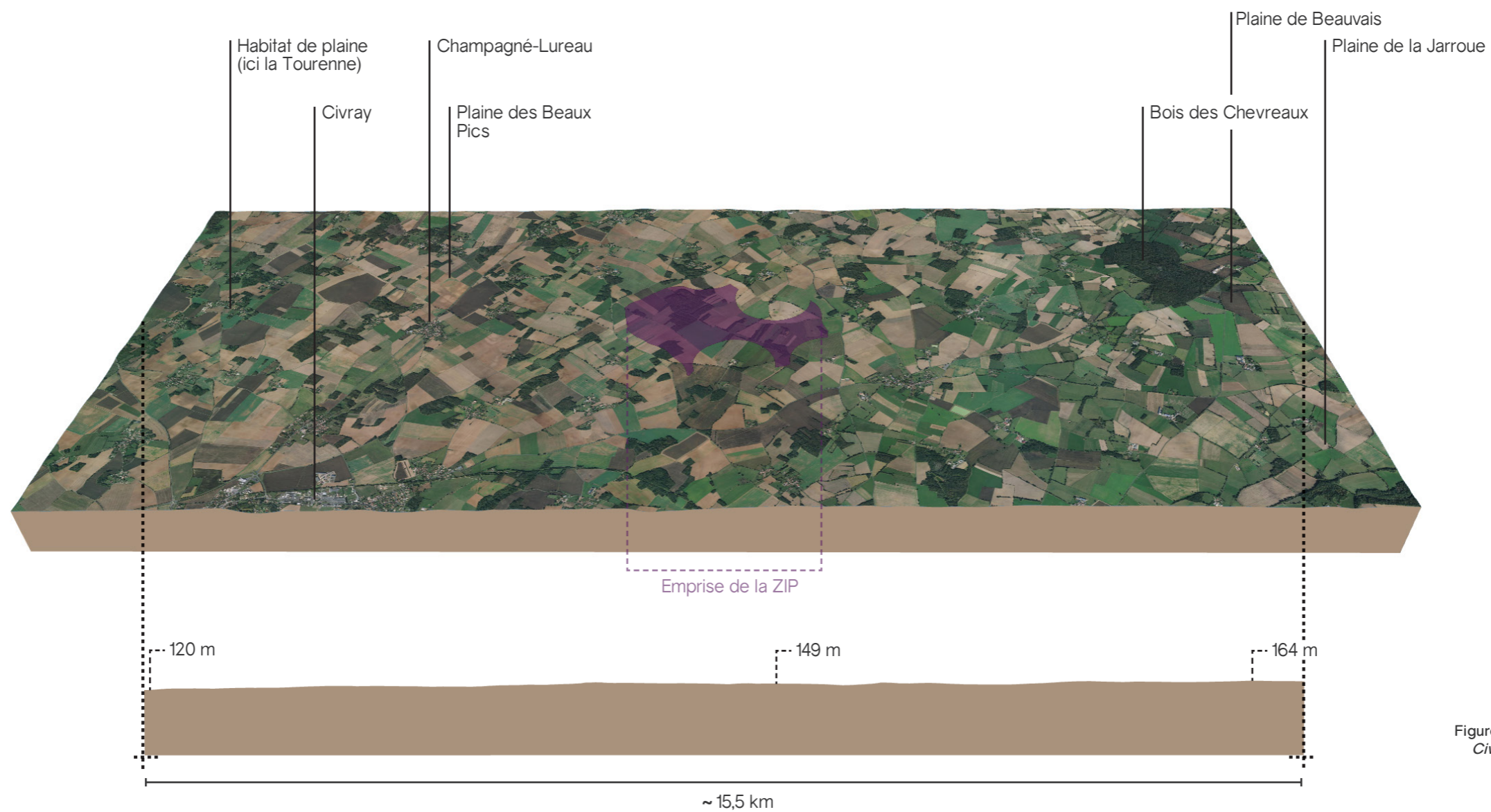


Figure 52 : Coupe de principe entre Civray et le Bois de Chevreaux

COMMUNE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE (en km)	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE DU BOURG
St-Gaudent	8,9	Plaine	Dans la plaine agricole, entre plusieurs bois	Partiellement en ZVI
Montazais / l'Abbaye	4,8	Plaine	Dans la plaine agricole à l'ouest du Bois de la Montée Rouge	Partiellement en ZVI
Vergné	3,7	Plaine	Dans la plaine agricole, au sud du Bois des Loges	En ZVI
Marigné	5,5	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI
Jesson / la Tourenne	6,7	Plaine	Dans la plaine agricole	Partiellement en ZVI
Champagné Lureau	2,1	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI
Blanzay / le Breuillac	6,6	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI
Villaret / Chez Mauduit	8	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI
la Féolle	4,7	Plaine	Dans la plaine agricole, à l'ouest du bois du Chêne Bâchet	En ZVI
la Garde	7,3	Plaine	Dans la plaine agricole, à l'ouest du bois de la Minaye	Hors ZVI
Épanvilliers	8,9	Plaine	Dans la plaine agricole	Hors ZVI
Chez Sicault	7,0	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI
Vublon	6,3	Plaine	Dans la plaine agricole au nord du bois des Chétifs	Hors ZVI
Romagne	8,0	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI
la Lande	11,1	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI
la Chaume / la Chébasserie	3,6	Plaine	Dans la plaine agricole	En ZVI

Figure 53 : Liste des habitats implantés sur les plateaux de l'aire d'étude rapprochée.



Photo 39 : Depuis la RD 1, sur la frange nord de Champagné Lureau, les vues sont ouvertes et dégagées, le VIP est prégnant et apparait au dessus de la silhouette de bourg de la Groie



Photo 40 : Depuis l'axe reliant la RD 7 à Blanzay, il y a un risque de covisibilité directe entre le VIP et le bourg de Blanzay ; toutefois, la prégnance du VIP est fortement limitée par la trame végétale du bourg



Photo 41 : Depuis Féolle, le VIP est visible à l'horizon depuis une ouverture dans la trame bâtie du bourg



Photo 42 : Depuis la frange est de Romagne, le VIP est tronqué par la végétation



Photo 43 : Depuis la RD 36, à la sortie de la Chaume, le VIP est en partie tronqué et filtré par la végétation



Photo 44 : Depuis la frange nord de Saint-Gaudent le VIP est perceptible mais filtré par la végétation et avec une hauteur apparente faible